

chiffre est irraisonnable et qu'il ne faut pas l'accepter, si tel est son sentiment?—R. Il pourra vérifier nos données.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Messieurs, je vous sou mets humblement l'idée que pour l'instant...

L'hon. M. DANDURAND: Voulez-vous me permettre, en réponse à cette argumentation...

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Je n'ai pas terminé. Ne voulez-vous pas que je termine?

L'hon. M. DANDURAND: Je désire poser une question. Quand le témoin déclare que l'on peut éliminer 115,258 milles entre Halifax et Montréal, je désirerais savoir sur quelles routes on fera des changements?

*Le président* (l'hon. M. Beaubien):

D. Vous savez sans doute parfaitement sur quelles routes vous voulez supprimer ces milles?—R. Oui, monsieur.

D. Et vous permettez à vos concurrents, à vos amis, devrais-je dire, de discuter ces données, à discrétion?—R. Oui.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Dans ce cas je propose d'aller de l'avant. Les représentants du National-Canadien écouteront et noteront; ils pourront ensuite se présenter devant nous, analyser les données de M. McNeillie et dire à quel endroit ces données sont irraisonnables. Nous pouvons certainement juger entre les deux sans aller jusqu'au dernier bouden de chemin de fer. Je propose que pour faire un travail effectif nous permettions au Pacifique-Canadien de terminer son argumentation et permettions ensuite au National-Canadien de la réfuter. Il aura toute liberté de le faire et nous serons parfaitement libres d'accepter ses conclusions.

L'hon. M. COTÉ: J'aimerais à voir le National-Canadien faire plus que de critiquer ces données. Je voudrais que les représentants du National-Canadien étudient la situation sur la ligne Halifax-Montréal, par exemple, en y mettant de la conscience et du sens pratique, et nous disent ensuite s'il est possible d'économiser des train-milles et dans quelle mesure. A mon avis ce devrait être là l'attitude du National-Canadien en attaquant le problème.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Cette attitude doit, j'imagine, entrer dans sa réfutation.

L'hon. M. COTÉ: Il ne s'agit pas ici de prétentions et de défense.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ce ne devrait pas.

L'hon. M. DANDURAND: Je me demande si le témoin ne pourrait pas nous dire sur quelles routes l'économie de 115,258 train-milles doit s'effectuer. Cette économie entraînera peut-être l'enlèvement d'un certain nombre de milles de rails.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Si l'on me posait cette question, je la trouverais parfaitement logique.

Le TÉMOIN: Monsieur le sénateur, notre sentiment est celui-ci: nous ne pouvons nous placer aujourd'hui dans la situation de renseigner le public sur nos intentions quant aux trains à supprimer définitivement. Le temps venu d'agir, l'administration unifiée prendra une décision. Elle pourra décider différemment, sous certains rapports, de ce que nous avons proposé. Toutefois, nous croyons nos données raisonnablement exactes et si certains des trains que nous avons jugé devoir supprimer ne sont pas en définitive ceux qui le seraient, d'autres seraient enlevés. Nous refusons de fournir ces données au public car il pourrait s'ensuivre des embarras sérieux pour nous.